



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL n°7

Réunion du : Mercredi 23 septembre 2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2020/2021

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories

et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

**DEROGATIONS HORAIRES
CHAMPIONNATS JEUNES – CDM - ANCIENS
U20 – U18 – U17 Rég. – U16 – U15 Rég. – U14**

564045 – ANTONY FOOT EVOLUTION

La Commission enregistre la demande de dérogation horaire pour les catégories suivantes :

U18 R2 : 12h

U16 R3 : 14h

500575 – CORMEILLAIS ACS

La Commission enregistre la demande de dérogation horaire pour les catégories suivantes :

U16 R3 : 12h

563603 – EVRY FC

U16 R2 : coup d'envoi 14h00 toute la saison

U16 R3 : coup d'envoi 16h00 toute la saison

U18 R3 : coup d'envoi 16h00 toute la saison

JOURNEE SANS VOITURE

Nous vous rappelons que la Ville de Paris organise, ce dimanche 27 septembre de 11 heures à 18 heures, sa sixième édition de [la journée sans voiture](#). Sur tout le territoire parisien, hors périphérique, la ville sera réservée aux circulations non polluantes (vélo, roller, trottinette, skateboard...) mais aussi aux piétons et usagers des transports en commun.

Prenez donc vos dispositions afin de pouvoir accéder au mieux et dans les temps sur vos lieux de matches.

COUPE DE FRANCE**3^{ème} tour****23134400 : ISSY LES MOULINEAUX FC / CHAMPIGNY FC 94 du 20/09/2020**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'Arbitre Officiel et du courriel d'ISSY LES MOULINEAUX FC indiquant une inversion dans la saisie du résultat du match sur la FMI, entérine le résultat suivant :

ISSY LES MOULINEAUX FC = 5 buts.

CHAMPIGNY FC 94 = 2 buts.

23134571 : VGA ST MAUR / MANTOIS FC 78 du 20/09/2020

La Commission,

Après lecture du rapport de l'Arbitre Officiel indiquant une anomalie dans la saisie du résultat du match sur la FMI, entérine le résultat suivant :

VGA ST MAUR = 0 but – t.a.b. = 4 buts

MANTOIS FC 78 = 0 but – t.a.b. = 2 buts

VGA ST MAUR qualifié pour le prochain tour.

4^{ème} tour de Coupe de France – Modalités de retrait des équipements**LE RETRAIT DES MAILLOTS :**

Obligation pour les clubs de prendre RDV pour récupérer leurs équipements.

Protocole à suivre :

1/ Les clubs envoient un Email à la Ligue (Email accueil@paris-idf.fff.fr) avec les informations suivantes :
. la date et l'horaire de passage à la Ligue ;
. le nom et prénom de la personne qui viendra récupérer les équipements

2/ Réponse de la Ligue pour valider ou pas le créneau.

Les rdv se font du lundi au vendredi sur la plage horaire suivante : 9h45 – 12h15 / 13h45 – 17h15

Prise de rdv toutes les 15mn.

3/ Sur place, le représentant du club appelle le numéro de l'accueil – 01.42.44.12.25 - pour signaler sa présence devant la Ligue.

4/ Le représentant du club se présente muni d'un courrier à en tête du club à l'entrée du sas d'accueil (port du masque obligatoire) ;

5/ Le représentant du club émarge après avoir utilisé du gel hydro alcoolique ;

6/ le représentant du club récupère le carton des équipements.

4^{ème} tour

Tirage au sort du 4^{ème} Tour, Jeudi 24 Septembre 2020 (tirage non ouvert au public).

Les matches auront lieu le Dimanche 04 Octobre 2020 à 14h30 sur le terrain du club premier nommé (liste des matches à consulter sur le site internet de la Ligue).

INFORMATION TERRAINS :

La Commission rappelle aux clubs qu'ils doivent **fournir un terrain classé NIVEAU 5 minimum pour leur rencontre.**

En l'absence de proposition de terrain de repli, la rencontre sera inversée.

Terrain indisponible le 04/10/2020

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le vendredi 02 Octobre 2020 à 12h.**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Nouveauté réglementaire 2020/2021 :

En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

2/ Arbitrage :

<u>4^{ème} tour de la Coupe de France</u>			
Club Recevant	Club Visiteur	Nombre d'Arbitre	Prise en charge
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	1 AO*	A la charge du club recevant
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 2	3 AO	AC** - A la charge du club recevant 2 AA*** - A la charge des 2 clubs
District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 2	Dernière Division District jusqu'à NATIONAL 2	3 AO	A la charge du club recevant

*AO : Arbitre Officiel

**AC : Arbitre Central

***AA : Arbitre Assistant

Nous vous rappelons que pour les rencontres couvertes par 1 seul Arbitre Officiel, si les clubs souhaitent deux Arbitres Assistants supplémentaires, ils doivent en faire la demande auprès du service arbitrage de la Ligue. Les arbitres seront alors à la charge du club demandeur.

Rappel du calendrier des 7 premiers tours :

- 30/08/2020 : tour de cadrage (clubs de Districts) ;
- 06/09/2020 : 1^{er} tour (clubs de Districts) ;
- 13/09/2020 : 2^{ème} tour (entrée des clubs de Ligue) ;
- 20/09/2020 : 3^{ème} tour (entrée des clubs de N3) ;
- 04/10/2020 : 4^{ème} tour (entrée des clubs de N2) ;
- 18/10/2020 : 5^{ème} tour (entrée des clubs de N1) ;
- 01/11/2020 : 6^{ème} tour ;

SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du 1^{er} Tour.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 14h30.**

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant

SENIORS – MATCHES REMIS AU 04 OCTOBRE 2020

22479832 : JA DRANCY 2 / PARIS 15 AC du 06/09/2020 (R2/A)
22480018 : ALFORTVILLE US 1 / NANTERRE ES 1 du 06/09/2020 (R2/D)

SENIORS - CHAMPIONNAT

22508631 : ULIS C.O. 1 / PARIS F.C. 2 du 05/09/2020 reporté au 30/09/2020 (N3)

Inversion.

Cette rencontre aura lieu le mercredi 30 Septembre 2020 à 20h00, au stade Déjerine à Paris 20^{ème}.

Les rencontres deviennent :

Aller – 22508631 : PARIS F.C. 2 / CO LES ULIS du 30/09/2020

Retour – 22508722 : CO LES ULIS / PARIS F.C. 2 du 30/01/2021

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22479664 : COLOMBIENNE FOOT ES 1 / CLAYE SOUILLY S. du 11/10/2020 (R1/B)

Demande de changement de date.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 10 Octobre 2020 à 15h00, sur le stade Charles Peguy n°1 à COLOMBES.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22478817 : MONTFERMEIL FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 27/09/2020 (R2/C)

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 26 Septembre 2020 à 19h00, sur le stade Henri VIDAL 1 à MONTFERMEIL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22479346 : ENTENTE SANNOIS SG 2 / GARGES FCM du 27/09/2020 (R3/D)

Demande de changement d'horaire et de terrain, en raison de travaux sur le terrain habituel.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2020 à 15h30, sur le stade Robert Lemoine à ST GRATIEN.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de votre adversaire dans les délais impartis.

22479077 : AULNAY CSL 1 / PANTIN OLYMPIQUE1 du 06/09/2020 (R3/B)

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel concernant un problème lié à la clôture de la feuille de match informatisée et le non établissement d'une feuille de match papier,

Entérine le score du match comme suit :

AULNAY CSL 1 : 3 buts

PANTIN OLYMPIQUE 1 : 1 but.

Situation du club d'ALFORTVILLE U.S. (Seniors R2/D).**Rappel**

Après avoir pris connaissance du courrier en date du 04/09/2020 de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris SudEst, gestionnaire des installations sportives du parc des sports du Val-de-Seine à Alfortville, la Commission demande au club d'ALFORTVILLE U.S. de bien vouloir lui communiquer un terrain de repli de niveau 5 minimum, pour les rencontres listées ci-dessous, au plus tard le vendredi 12h, précédant la date du match.

22480018 : ALFORTVILLE U.S. 1 / NANTERRE E.S. 1 reporté au 04/10/2020

22480034 : ALFORTVILLE U.S. 1 / CHAMPIGNY 94 F.C. 1 du 11/10/2020

22480047 : ALFORTVILLE U.S. 1 / PARISIENNE E.S. 1 du 08/11/2020

22480059 : ALFORTVILLE U.S. 1 / O. ADAMOIS 1 du 29/11/2020

22480079 : ALFORTVILLE U.S. 1 / LILAS F.C. 1 du 20/12/2020

22480085 : ALFORTVILLE U.S. 1/ TRAPPES E.S. 1 du 17/01/2021

22480091 : ALFORTVILLE U.S. 1 / F.C. OZOIR 77 1du 24/01/2021

22480164 : ALFORTVILLE U.S. 1/ RUNGIS US du 14/02/2021

22480117 : ALFORTVILLE U.S. 1 / SURESNES U.S. 1 du 07/03/2021

22480132 : ALFORTVILLE U.S. 1 / VAL D'EUROPE F.C. 1 du 21/03/2021

22480144 : ALFORTVILLE U.S. 1/ POISSY A.S. 2 du 11/04/2021

22480156 : ALFORTVILLE U.S. 1 / IVRY U.S. 2 du 09/05/2021

U20 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Le tirage au sort de la Coupe de Paris Crédit Mutuel I.D.F est disponible.

Les rencontres auront lieu le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020.**

U20 - CHAMPIONNAT**22490773 : PARIS 13 ATLETICO 20 / RACING CFF 20 du 11/10/2020 (Elite 1)**

Courriel de PARIS 13 ATLETICO informant de l'indisponibilité du terrain et proposant d'avancer le match au 10/10/2020 à 16h45 au stade BOUTROUX à PARIS 13.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission

22490899 : BLANC MESNIL SF 20 / ST MAUR LUSITANOS du 26/09/2020 (Elite 2/A)

Courriel de BLANC MESNIL SF informant de l'indisponibilité du terrain et proposant de décaler le match à 18h30.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22491032 : ANTONY FOOT EVOLUTION 20 / VERSAILLES 78 FC du 27/09/2020 (Elite 2/B)

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION demandant de décaler le match à 16h00 au stade de la Croix de Berny 4 à ANTONY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VERSAILLES 78 FC.

22510085 : RIS ORANGIS US 20 / SENART MOISSY du 27/09/2020 (Elite 3/B)

Courriel de RIS ORANGIS US souhaitant décaler le match à 14h00.

Accord de la Commission (coup d'envoi situé dans la plage horaire autorisée).

22510213 : PETITS ANGES ES 20 / VANVES STADE 20 du 27/09/2020 (Elite 3/C)

Courriel de PETITS ANGES ES informant de l'indisponibilité du terrain et proposant d'inverser le match.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VANVES STADE.

22510211 : PITRAY OLIER PARIS 20 / CHEVILLY LARUE ELAN 20 du 13/09/2020 (Elite 3/C)

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.

Match perdu par forfait non avisé de CHEVILLY LARUE ELAN (1^{er} forfait).

22510344 : ECOUEN FC 20 / FRANCONVILLE FC 20 du 27/09/2020 (Elite 3/D)

Courriel d'ECOUEN FC informant de l'indisponibilité du terrain et proposant de décaler le match à 17h.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22510346 : MUREAUX OFC LES 20 / ERMONT AS du 27/09/2020 (Elite 3/D)

Courriel de MUREAUX OFC informant de l'indisponibilité du terrain et proposant de décaler le match à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ERMONT AS.

22510347 : SOISY ANDILLY MARGENCY 20 / ISSY LES MOULINEAUX FC 21 du 27/09/2020 (Elite 3/D)

Courriel de SOISY ANDILLY MARGENCY demandant de décaler le match à 13h.

Accord de la Commission (coup d'envoi situé dans la plage horaire autorisée).

22510357 : SOISY ANDILLY MARGENCY 20 / ST CYR AFC du 25/10/2020 (Elite 3/D)

Courriel de SOISY ANDILLY MARGENCY informant de l'indisponibilité du terrain et proposant de reporter le match au 22/11/2020 au stade Albert Schweitzer 2 à SOISY SOUS MONTMORENCY.

La Commission demande au club de trouver un autre terrain pour jouer à la date prévue au calendrier et l'informe de la possibilité d'inversion du match avec l'accord de son accord.

22510349 : CA DE PARIS 14 20 / AFP 18 20 du 27/09/2020 (Elite 3/D)

Courriel de CA DE PARIS 14 informant de l'indisponibilité du terrain et proposant d'inverser le match. Refus d'AFP 18.

Le match se jouera à 13h au stade Poterne des Peupliers à PARIS 13.

22509953 : VILLENEUVE ABLON / FC GOURNAY du 27/09/2020 (Elite 3/A)

La Commission accuse bonne réception du mail de la Directrice des Sports de ST MAUR DES FOSSES autorisant le déroulement de la rencontre au stade Paul Meyer à SUCY EN BRIE.

La Commission rappelle que VILLENEUVE ABLON doit également fournir un terrain de repli pour le match 22509963 – VILLENEUVE ABLON 20 / RAINCY FA 20 du 25/10/2020.

VSG FC (553306) (Elite 3/C)

La Commission acte le forfait général du club.

VILLENEUVE ACADEMIE FC (860294)

La Commission acte l'intégration du club dans le championnat U20 ELITE 3 poule C à la place de VSG FC (553306).

22510209 : VILLENEUVE ACADEMIE FC 20 / VITRY E.S 20 du 13/09/2020 (Elite 3/C)

Le match est reporté à une date ultérieure.

22510214 : PARIS CTRE FORMATION 20 / VILLENEUVE ACADEMIE FC 20 du 27/09/2020 (Elite 3/C)

Le match est reporté à une date ultérieure.

IGNY A.F.C (521237)

Courriel du club indiquant le changement d'installation pour les matchs à domicile du club en U20 Elite 3.
Nouvelle installation : Stade Jean Moulin à IGNU.*

U20 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**1^{er} Rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

22509944 : PARISIENNE ES 20 / MEAUX ACADEMY CS 20 du 13/09/2020 (Elite 3/A)

U18 - COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -**Tour n°1****23063330 : RUEIL MALMAISON FC / LES MUREAUX OFC du 20/09/2020**

Courriel de RUEIL MALMAISON FC informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat,
enregistre le score comme suit :

RUEIL MALMAISON FC. : 5 buts.

LES MUREAUX OFC : 6 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

23063782 : MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS / TERNES PARIS OUEST du 20/09/2020 reporté au 27/09/2020

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2020 à 12h00, en lever de rideau des Seniors, sur le stade du moulin à NOZAY.

Accord de la Commission.

23063775 : MESNIL LE ROI AS 1 / CLICHY USA du 20/09/2020

La Commission,

Après lecture du rapport de l'Arbitre Officiel et du courriel de CLICHY USA indiquant une inversion dans la saisie du résultat du match sur la FMI, entérine le résultat suivant :

MESNIL LE ROI AS = 1 but.

CLICHY USA = 4 but.

23064500 : VILLEPREUX FC / RUNGIS US du 20/09/2020

Lecture de la FMI et du courriel de VILLEPREUX FC (arrivé hors délais).

La Commission enregistre le forfait de VILLEPREUX FC.

RUNGIS US qualifié pour le prochain tour.

23064512 : COLLEGIEN AS / LIVRY GARGAN FC du 20/09/2020

Lecture de la Feuille de Match.

La Commission enregistre le forfait non avisé de COLLEGIEN AS.

LIVRY GARGAN FC qualifié pour le prochain tour.

23065158 : MONTMORENCY FC / VAUJOURS FC du 20/09/2020

Lecture du courriel de VAUJOURS FC du 19/09/2020.

La Commission enregistre le forfait tardif de VAUJOURS FC.

MONTMORENCY FC qualifié pour le prochain tour.

23063674 : NANGIS 1 / VIRY CHATILLON ES du 20/09/2020

Courriel de NANGIS informant de son forfait (hors délai).

Lecture faite de la feuille de match et du rapport de l'arbitre.

La Commission entérine le forfait non avisé de Nangis.

Après lecture du courriel de VIRY CHATILLON, la Commission ne peut que regretter l'annonce tardive de ce forfait par le club recevant contraignant le club visiteur à un long déplacement.

Elle rappelle que le calendrier des tours préliminaires dépend du calendrier imposé par la F.F.F. ce qui entraîne inévitablement de fixer les premiers tours au début du mois de septembre.

23063487 : VERSAILLES JUSSIEU / CO CACHAN ASC du 20/09/2020

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de VERSAILLES JUSSIEU,

Considérant la présence de trois dirigeants de VERSAILLES JUSSIEU,

Considérant la présence de l'arbitre officiel et de l'équipe de CO CACHAN sur les installations,

Considérant l'absence de l'équipe du FC VERSAILLES JUSSIEU l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif,

. donne match perdu par forfait non avisé à VERSAILLES JUSSIEU, l'équipe de CO CACHAN est qualifiée pour le prochain tour.

23064002 : PONTOISIENNE JS / ST GERMAIN EN LAYE du 20/09/2020

Lecture du courriel de PONTOISIENNE JS du 19/09/2020 informant de son forfait tardif.

Lecture du rapport de l'arbitre officiel présent sur ses installations,

Considérant que le gardien du stade lui a précisé l'envoi d'un courriel de PONTOISIENNE JS informant de la non-tenue de la rencontre

Considérant l'absence des 2 équipes sur les installations à l'heure du coup d'envoi.

La Commission donne match perdu par forfait aux 2 équipes.

23064006 : EMERAINVILLE FC / LE BOURGET FC du 20/09/2020

Lecture du courriel d'EMERAINVILLE FC du 19/09/2020.

La Commission enregistre le forfait tardif d'EMERAINVILLE FC.

BOURGET FC qualifié pour le prochain tour.

23064513 : LE TIR CERCLE DU BOIS DE BOULOGNE / BRUNOY FC du 20/09/2020

Lecture du courriel de LE TIR DU BOIS DE BOULOGNE du 20/09/2020 et du courriel de BRUNOY FC.

La Commission enregistre le forfait tardif de LE TIR DU BOIS DE BOULOGNE.

BRUNOY FC qualifié pour le prochain tour.

23063336 : VILLENEUVE ST GEORGES FC / ESC XVème du 20/09/2020

La Commission,

après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel présent sur les installations,

considérant l'absence des 2 équipes lors du coup d'envoi,

par ce motif,

donne match perdu par forfait aux 2 équipes.

23063882 : GOURNAY FC / ROISSY EN FRANCE US du 20/09/2020

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le forfait de GOURNAY FC.

ROISSY EN FRANCE US qualifié pour le prochain tour.

23063967 : COLOMBES LSO / POISSY AS du 20/09/2020

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le forfait de COLOMBES LSO.

POISSY AS qualifié pour le prochain tour.

23064517 : DEUIL ENGHIEU FC / PORTUGAIS DE PONTAULT du 20/09/2020

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le forfait des PORTUGAIS DE PONTAULT

DEUIL ENGHIEU FC qualifié pour le prochain tour.

23064003 : PLESSIS ROBINSON FC / GRIGNY FC du 20/09/2020

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le forfait de GRIGNY FC.
PLESSIS ROBINSON FC qualifié pour le prochain tour.

2^{ème} Tour

Les rencontres auront lieu le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

EXEMPTS : BLANC MESNIL et VAL YERRES CROSNE

Le tirage au sort des matches est à consulter sur le site internet de la Ligue.

Terrain indisponible le 04/10/2020

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 29 Septembre 2020.**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Rappel du calendrier de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.

Tour de cadrage : Dimanche 06 septembre 2020.

1^{er} Tour : Dimanche 20 Septembre 2020.

2^{ème} Tour : Dimanche 04 Octobre 2020.

3^{ème} Tour : Dimanche 18 Octobre 2020.

4^{ème} Tour : Dimanche 1er Novembre 2020.

Finales Régionales : Dimanche 22 Novembre 2020.

U18 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du 1^{er} Tour (cadrage)

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 14h30** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U18 – MATCH REMIS AU 04 OCTOBRE 2020

22483056 : ROISSY EN BRIE US / BLANC MESNIL SFB du 13/09/2020 (R3/C)

U18 - CHAMPIONNAT

22482305 : MEUDON AS 1 / RACING CFF 1 du 27/09/2020 (R1)

Courriel de l'AS MEUDON et attestation de la Commune de BAGNEUX informant du prêt des installations. Cette rencontre aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2020 à 14h00, au stade du Parc des Sports à BAGNEUX.

Accord de la Commission.

22482315 : MEUDON AS 1 / FLEURY 91 FC 1 du 25/10/2020

Rappel de la décision de la Commission Régionale de Discipline du mercredi 11 mars 2020 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matches fermes à l'équipe U18 1 (R1) de MEUDON AS à compter du 13 avril 2020.

La Commission demande au club MEUDON AS de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de MEUDON**, accompagné de l'attestation du propriétaire, pour ce match.

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du 1^{er} Tour (cadrage).**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U17 REG. – CHAMPIONNAT**22484638 : ST OUEN L'AUMONE AS / CF.F.P. du 11/10/2020 – Poule B**

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 10 Octobre 2020 17h00, au Parc des Sports et Loisirs n°2 à ST OUEN L'AUMONE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du 1^{er} Tour (cadrage).**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 14h30** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U16 – CHAMPIONNAT**22483642 : ARGENTEUIL RFC 1 / ESP. AULNAYSIENNE du 27/09/2020 (R2/B)**

Courriel de la Mairie d'ARGENTEUIL avec arrêté de fermeture des installations du stade du Coudray jusqu'au 28/09/2020.

Demande de changement de terrain et d'horaire d'ARGENTEUIL RFC.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2020 à 13h00, sur le stade Roger Ouvrard à ARGENTEUIL.

Accord de la Commission.

22484089 : ROISSY EN BRIE US 1 / PALAISEAU US 2 du 27/09/2020 (R3/C)

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 26 Septembre 2020 18h00, au stade Paul Bessuard à ROISSY EN France.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22484091 : CESSON VERT ST DENIS ES 1 / GRIGNY US 1 du 27/09/2020 (R3/C)

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 26 Septembre 2020 17h00, au Complexe Sportif Sonia Delaunay à VERT ST DENIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**U15 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.
PHASE 1**

La Commission effectue le tirage au sort des poules de la phase préliminaire :
La Commission procède à la création de 2 poules de 5 équipes et 2 poules de 6 équipes.
Les poules sont composées par tirage au sort.
Les équipes se rencontrent suivant la formule Championnat.
Les deux premières équipes de chaque sont qualifiées pour les 1/4 de Finales.

Calendrier des rencontres :

Journée 1 : 17/10/2020 et non pas le 04/10/2020 comme indiqué lors de la réunion du 16/09/2020

Journée 2 : 21/11/2020

Journée 3 : 09/01/2021

Journée 4 : 16/01/2021

Journée 5 : 13/02/2021

POULE A		
1	500217	BRETIGNY FCS 15
2	536996	PARIS CTRE FORMATION 15
3	500706	ISSY LES MX FC 15
4	500695	SARCELLES AAS 15
5	544913	MANTOIS 78 FC 15

POULE B		
1	564045	ANTONY FOOT EVOLUTIO 15
2	511876	TORCY P.V.M. US 15
3	500002	RED STAR F.C 15
4	532133	FC 93 BOBIGNY B. G. 15
5	500247	PARIS SAINT-GERMAIN 15
6	500689	CRETEIL LUSITANOS US 15

POULE C		
1	500051	BOULOGNE BIL. AC 15
2	518488	ST OUEN L'AUMONE AS 15
3	524861	FLEURY 91 FC 15
4	548635	MONTFERMEIL FC 15
5	539013	RACING CFF 15

POULE D		
1	523259	DRANCY JEANNE D' ARC 15
2	544051	AUBERVILLIERS JEUNES 15

3	500692	MEUDON A.S. 15
4	550679	MONTRouGE F.C. 92 15
5	563603	EVRY F.C. 15
6	523264	PARIS 13 ATLETICO 15

U15 REG – CHAMPIONNAT

AUBERVILLIERS JEUNESSE -544051

Rappel de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 04 mars 2020 ayant décidé d'infliger une suspension de terrain de 5 matches fermes à l'équipe U15 1 de JEUNESSE AUBERVILLIERS à compter du 06/04/2020 ;

La Commission demande au club de JEUNESSE AUBERVILLIERS de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **pour les 5 premiers matches à domicile en U15 Rég. / B.**

Matches restant concernés :

22476990 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / TORCY PVM US du 03/10/2020
 22476995 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / MONTRouGE FC du 10/10/2020
 22477005 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / SARCELLES AAS du 14/11/2020
 22477030 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / BOBIGNY AF du 23/01/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

U14 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du Tour de Cadrage.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le SAMEDI 03 OCTOBRE 2020 (visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF).**

EPREUVE:

Sauf dérogation accordée par la Commission compétente, le coup d'envoi des rencontres est fixé à 15h30. **Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.**

FEUILLES DE MATCH :

Utilisation de la Feuille de Match Informatique.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U14 - CHAMPIONNAT

R3 – Poule A - Courriel de HOUILLES AC – 502858

La Commission enregistre le changement de terrain pour cette équipe :
 Stade Maurice baquet – terrain n°2 – HOUILLES.

22476042 NANTERRES ES 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 26/09/2020 (R3/A)

Demande de NANTERRE ES pour décaler le coup d'envoi à 16h30 au stade Gabriel Péri 2 à NANTERRE.
 Accord de la Commission sous réserve de l'accord de RUEIL MALMAISON FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 25/09/2020 – 12h00.

22476130 ENTENTE SSG 1 / CLICHY USA 1 du 19/09/2020 (R3/B)

La Commission prend note que la rencontre a été reportée par la cellule COVID de la LPIFF du 18/09/2020.

Ce match est reporté au **samedi 17/10/2020**.

C.D.M. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du 1^{er} Tour (cadrage).

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS:

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

22480515 : ESPERANCE PARIS 19^{ème} 5 / MELUN FC 5 du 13/09/2020 (R2/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel.

Considérant l'absence de l'équipe de MELUN FC à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif :

. enregistre le 1^{er} forfait non avisé de MELUN FC.

ESPERANCE PARIS 19^{ème}. (3 pts – 5 buts)

MELUN FC (-1 pt – 0 but).

22482169 : ROISSY EN BRIE US 5 / VGA ST MAUR 5 du 27/09/2020 (R3/D)

Arrêté municipal de la Mairie de ROISSY EN BRIE informant de l'indisponibilité des installations le 27/09/2020.

La Commission demande au club de ROISSY EN BRIE de lui communiquer un autre terrain pour ce match.

Elle précise que ce match peut également être inversé avec accord des 2 clubs.

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du 1^{er} Tour (cadrage).

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS:

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

1^{er} Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

22481487 : BONNEUIL CSM 11 / WISSOUS FC 11 du 13/09/2020 (R2/B)